

Fiche pédagogique

Titre de l'action : **MICRO CHIRURGIE OTOLOGIQUE NAT 28 09 01 M 11**

Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. enseigner les limites de sécurité d'une chirurgie de l'oreille 2. enseigner différentes techniques chirurgicales et leurs indications 3. enseigner les principes de traitement des maladies chroniques de l'oreille – établir les étapes du traitement, le rendre sûr, adaptable et fonctionnel – voie d'accès / nettoyage / aménagement 4. enseigner les techniques de reconstruction du conduit notamment pour le cholestéatome quand les utiliser et comment les mettre en œuvre 5. aménagement des cavités humides 6. les principes d'une ossiculoplastie – comment obtenir une bonne audition. Chirurgie stapédienne 7. démontrer l'otologie complexe (décompression du sac, neurectomie, implants cochléaires, BAHA) pour illustrer les principes définis dans la première partie du cours
-----------	---

Population visée (nature)	médecins ORL ayant une pratique de la chirurgie de la surdité
---------------------------	---

Lieu et Durée de l'action	BORDEAUX - Deux jours : jeudi 9 et vendredi 10 juillet 2009 – durée : 15 H 10
---------------------------	---

P r o g r a m m e	<p>Jour 1 Matin</p> <p>8:30 Séances opératoires retransmises en direct du bloc opératoire dont 20' séance théorique portant sur Les positions opératoires et l'instrumentation.</p> <p>12:30 <i>déjeuner pris en commun</i></p> <p>Jour 1 Après-midi</p> <p>14:00 Séance théorique La greffe tympanique : quel matériau choisir ? Discussion</p> <p>15:30 Séance théorique suivie de cas cliniques sur Les complications post-opératoires précoces en otologie Discussion</p> <p>17:15 Dossiers cliniques (5 dossiers).</p> <p>18:15 Clôture de la journée</p> <p>Jour 2 matin Matin</p> <p>8:30 Séances opératoires retransmises en direct du bloc opératoire dont 20' séance théorique suivie de cas cliniques sur Les surdités de perception – des prothèses auditives aux implants cochléaires</p> <p>12:30 <i>déjeuner pris en commun</i></p> <p>Jour 2 Après-midi</p> <p>13:30 Séances opératoires retransmises en direct du bloc opératoire dont 20' Cas difficiles de la chirurgie platinairre et de l'oreille moyenne</p> <p>16 :30 Discussion</p> <p>17:15 Dossiers cliniques (5 dossiers).</p> <p>18:15 Clôture</p>
---	--

Outils pédagogiques	vidéo-projection informatique, présentations Powerpoint, références bibliographiques. Il ne sera pas distribué de support de cours.
---------------------	---

Animateurs	<i>Responsable Organisateur</i> Dr Didier PORTMANN Médecin ORL <i>Experts :</i> Dr Michel NEGREVERGNE Médecin ORL, Dr Stéphane LACHER FOUGERE Médecin ORL
------------	---

Modalités de validation des acquis	feuilles d'émargement (par 1/2 journée) et certificat de présence
------------------------------------	---

Modalités d'inscription et clause de dédit	Formation financée par la FPC : il ne sera pas demandé de droits d'inscription. Le chèque de caution de 200 Euros sera restitué à l'issue de la formation. L'organisme de formation pourra encaisser ce chèque de caution si un stagiaire n'ayant pu assister à la formation à laquelle il est inscrit, n'a pas prévenu par écrit de son empêchement dans un délai raisonnable ou s'il n'a pas fourni les justificatifs demandés
--	--